



Construire ensemble un monde meilleur : contributions coopératives aux ODD

Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde



1 PAS DE PAUVRETÉ



LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ CONSTITUE UN PILIER CENTRAL DE L'AGENDA 2030 MAIS LES PROGRÈS SONT LOIN D'ÊTRE À LA HAUTEUR DES ATTENTES.

En 2025, on estime que 808 millions de personnes, soit environ 10 % de la population mondiale, vivront dans une pauvreté extrême, survivant avec moins de 3 dollars américains par jour (PPA 2021).¹ Des décennies d'avancées ont été anéanties par les conflits, les chocs climatiques et les crises économiques, laissant l'ODD 1 avancer à son rythme le plus lent depuis plus de vingt ans. Si la croissance économique a permis à des millions de personnes de sortir de la pauvreté, elle n'a pas bénéficié à tous de manière égale et les acquis restent fragiles.

L'accès à l'emploi, autrefois considéré comme la principale voie de sortie de la pauvreté, n'offre plus de garantie d'échappatoire. Selon le Rapport 2025 des Nations Unies sur les Objectifs de développement durable, 6,9 % des personnes employées, soit plus de 240 millions de travailleurs, vivent encore sous le seuil de pauvreté.² Malgré l'expansion des systèmes de protection sociale, 3,8 milliards de personnes restent non couvertes, et dans les pays à faible revenu, la couverture n'atteint que 9,7 %.³ Au rythme actuel, seul un pays sur cinq est en voie de réduire de moitié son taux de pauvreté national d'ici 2030. L'éradication de la pauvreté exige plus qu'une simple croissance des revenus ; elle requiert des systèmes économiques inclusifs et résilients qui garantissent la dignité, l'égalité et la justice sociale.

LE MODÈLE COOPÉRATIF : UNE VOIE CENTRÉE SUR LES PERSONNES VERS LA RÉSILIENCE ET UN CATALYSEUR POUR L'ÉRADICATION DE LA PAUVRETÉ

Les coopératives occupent une place privilégiée pour lutter contre la pauvreté et défendre la dignité humaine. En plaçant les personnes avant le profit, elles ouvrent des voies de sortie de la pauvreté grâce au travail décent, au pouvoir d'achat mutualisé, à l'inclusion sociale et à la solidarité communautaire. En tant qu'entreprises démocratiques détenues par leurs membres, les coopératives permettent aux individus de répondre à des besoins communs tout en réinvestissant dans leurs communautés. Guidées par la *Déclaration sur l'identité coopérative* et ses sept principes, elles conjuguent **participation économique, inclusion sociale et souci de la communauté** dans un modèle d'entreprise unique et centré sur les personnes.⁴

Contrairement aux entreprises classiques motivées par le profit, les coopératives visent un bien-être durable et multidimensionnel, couvrant les dimensions économiques, sociales et environnementales. Plus d'un milliard de personnes, soit environ 12 % de la population mondiale, sont membres de l'une des 3 millions de coopératives recensées dans le monde. Par la propriété et à la prise de décision collectives, elles favorisent une répartition plus équitable des richesses et renforcent le capital social. En mutualisant leurs ressources, les membres partagent les risques, stabilisent leurs revenus et créent des emplois, bénéficiant ainsi à au moins 280 millions de personnes dans le monde, soit 10 % de la main-d'œuvre mondiale.⁵

Dans les systèmes agroalimentaires, les coopératives permettent aux petits exploitants agricoles et aux consommateurs d'accéder aux marchés et d'obtenir des prix équitables. Les coopératives d'épargne et de crédit (SACCO) et les coopératives de crédit élargissent l'accès au financement en proposant des prêts abordables, des mécanismes d'épargne et des produits d'assurance aux communautés à faibles revenus pour le logement, la santé et l'éducation. Les coopératives de travailleurs associés et les coopératives sociales transforment les emplois précaires en emplois dignes, en particulier pour les femmes, les jeunes et les travailleurs informels. Elles fournissent également des services de santé, de garde d'enfants, de soins aux personnes âgées et d'aide d'urgence aux groupes les plus vulnérables et marginalisés. Elles créent des plateformes permettant aux peuples autochtones et aux migrants d'exercer leur autonomie économique et leur leadership. Dans tous les secteurs, les coopératives démontrent que les entreprises peuvent fonctionner de manière démocratique, rétablir la confiance et placer le respect et la bienveillance au cœur de l'éradication durable de la pauvreté. Grâce à leur inter-collaboration et à leur souci de la communauté, elles ancrent la prospérité localement et transforment la solidarité en résultats concrets et mesurables. Elles montrent que lorsque les personnes ont accès à la propriété démocratique, aux ressources collectives et aux réseaux de soutien, la pauvreté peut être réduite non seulement par le revenu mais aussi par l'autonomisation, la participation et la prospérité partagée.

1 United Nations, *The Sustainable Development Goals Report 2025*, p. 8,9

2 Ibid., p. 10.

3 Ibid., p. 11.

4 Alliance coopérative internationale (ACI), "Sustainable Development Goals: Position Paper," Bruxelles, pp. 1–5.

5 CICOPA, *Cooperatives and Employment: Second Global Report*, 2017.

ÉTUDES DE CAS SUR LA CONTRIBUTION DES COOPÉRATIVES À LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ



Amélioration des revenus des producteurs de cacao et autonomisation des femmes au Ghana

La coopérative agricole Kuapa Kokoo du Ghana, l'une des plus importantes coopératives cacaoyères d'Afrique avec plus de 100 000 membres, est devenue un exemple mondial de la manière dont les coopératives de producteurs réduisent la pauvreté dans les économies rurales. Avant leur organisation, les petits producteurs de cacao – dont beaucoup cultivaient moins de 3 hectares – étaient confrontés à des acheteurs prédateurs, à des prix à la production très bas et à un accès limité au crédit et aux services de vulgarisation agricole. Grâce à Kuapa Kokoo, ces producteurs bénéficient désormais de la négociation collective, de systèmes de pesage transparents et de prix équitables garantis, incluant les primes du commerce équitable. Ces primes financent des projets de développement communautaire tels que des forages, des écoles, des centres d'entrepreneuriat féminin et des formations à la productivité agricole. La participation des femmes a considérablement augmenté grâce au **Programme pour les femmes** de la coopérative qui soutient la diversification des revenus par la fabrication de savon, le maraîchage et le petit commerce. Des évaluations indépendantes (Fairtrade Foundation ; ODI) montrent que les

membres de Kuapa Kokoo perçoivent des **revenus nets de 20 à 40 % supérieurs**, bénéficient de flux de trésorerie plus stables et investissent davantage dans l'éducation de leurs enfants que les non-membres. En garantissant une inclusion équitable sur le marché et des investissements sociaux, la coopérative contribue directement à l'ODD 1 tout en luttant contre la pauvreté multidimensionnelle dans les communautés cacaoyères.



Autonomisation des femmes dans le secteur laitier kenyan

La Coopérative laitière féminine Maasai Kajiado est une coopérative dirigée par des femmes, créée pour améliorer les revenus des ménages et soutenir les moyens de subsistance des familles en autonomisant les femmes traditionnellement exclues de la propriété du bétail et de la prise de décisions financières. Aujourd'hui, elle compte plus de 5 000 membres, dont plus de 3 200 sont activement impliquées dans les régions de Kajiado Centre, Est et Ouest. Grâce à la collecte, la transformation et la commercialisation collectives du lait, les membres ont amélioré leur accès au marché, obtenu des prix plus équitables et stabilisé leurs revenus. Bien que la variabilité climatique depuis 2015 ait entraîné des fluctuations de revenus, la coopérative a renforcé sa résilience grâce à des formations aux pratiques laitières modernes, à la gestion de la santé animale, aux compétences commerciales ainsi qu'à la diversification de sa production vers des produits à valeur ajoutée tels que le yaourt, le ghee et le lait fermenté. Au-delà des gains économiques, la coopérative promeut l'égalité des genres en accordant aux femmes un contrôle financier, encourage la durabilité environnementale par la

conservation des pâturages et la collecte des eaux de pluie, et favorise la cohésion communautaire et l'autonomisation collective des femmes Masaï.



Les coopératives forestières renforcent les moyens de subsistance et la résilience au Népal grâce à l'expertise finlandaise

Par ses activités coopératives internationales, **Food and Forest Development Finland (FFD)**, fondée par Pellervo Coop Center, a contribué à la création de la **Coopérative sociale entrepreneuriale Amritpur (ASEC)** au Népal.⁶ Constituée de dix groupes communautaires d'usagers de la forêt dans le district de Dang, l'ASEC compte aujourd'hui plus de 9 200 membres qui gèrent durablement les ressources forestières communautaires. Elle renforce les moyens de subsistance des usagers de la forêt grâce à des formations en entrepreneuriat, en leadership et en résilience climatique. À travers celles-ci FFD dote la communauté locale d'outils ad hoc pour prévenir et s'adapter aux catastrophes naturelles qui figurent aujourd'hui parmi les principaux moteurs de la pauvreté.

L'ASEC a lancé plusieurs entreprises génératrices de revenus, dont une activité de fabrication d'assiettes en feuilles de sal qui emploie du personnel à plein temps et mobilise des centaines de femmes pour la collecte des feuilles. Elle soutient également 43 petites entreprises, dont 35 dirigées par des femmes, afin de générer des revenus grâce aux produits forestiers non ligneux (PFLN) et à des activités non forestières climato-intelligentes. L'ASEC s'est aussi associée à la **ville sub-**

⁶ Fédération des usagers de la foresterie communautaire du Népal (FECOFUN), "Women for Entrepreneurship and Resilience – Transforming Fish-Farming and Forest Value-Chains in Nepal," 2021-2024.

métropolitaine de Tulsipur pour élaborer trois plans d'adaptation climatique au niveau des quartiers que les autorités locales se sont engagées à financer. Ces initiatives contribuent non seulement à réduire la pauvreté par la création d'emplois et le développement d'entreprises mais aussi à renforcer le leadership, la voix et la résilience des femmes au sein de leurs communautés.



Formalisation des récupérateurs de déchets et extension de la protection sociale aux travailleurs urbains informels au Brésil

L'Association des récupérateurs de papier, carton et matériaux recyclables (ASMARE), fondée en 1990 à Belo Horizonte (Brésil), est l'un des exemples les plus reconnus à l'international d'un mouvement coopératif transformant un travail informel et marginalisé en moyens de subsistance dignes. Avant ASMARE, les récupérateurs de déchets – dont beaucoup de femmes, d'Afro-Brésiliens ou de personnes sans abri – travaillaient dans une extrême précarité, gagnant peu et sans reconnaissance légale ni protection sociale. ASMARE a organisé ces travailleurs dans une structure coopérative, négocié des accords formels avec la municipalité et obtenu l'accès à des centres de recyclage, à des équipements, à des formations et à des conditions de travail sûres. Ces changements ont permis aux récupérateurs de bénéficier de revenus plus réguliers, d'améliorer leur santé et sécurité au travail, et d'accéder à l'affiliation à la sécurité sociale ainsi qu'aux services municipaux. Le modèle d'ASMARE a ensuite inspiré la Politique nationale des déchets solides du Brésil,

plaçant les coopératives au cœur des systèmes urbains inclusifs de recyclage. Au-delà des revenus, la coopérative a favorisé l'autonomisation communautaire, l'inclusion des femmes, l'alphabétisation des adultes et la représentation politique, démontrant comment les coopératives peuvent transformer les marchés du travail informel en une participation économique structurée et fondée sur les droits.⁷



Le café équitable et biologique crée des revenus stables et à forte valeur ajoutée dans les zones rurales du Mexique

Fondée en 1983 dans le Chiapas, au Mexique, l'Unión Majomut est l'une des coopératives indigènes de café les plus respectées du pays. Elle regroupe des petits producteurs tzotzils et tzeltals qui ont longtemps été confrontés à une pauvreté profonde, à un accès limité aux marchés et à l'exploitation par des intermédiaires. Grâce au broyage collectif, à la certification biologique et à des relations durables avec des acheteurs équitables en Europe et en Amérique du Nord, l'Unión Majomut a permis à ses membres d'améliorer significativement les prix obtenus pour leur café. En éliminant les intermédiaires et en négociant collectivement les contrats d'exportation, la coopérative aide les producteurs à capter une part beaucoup plus importante de la valeur finale de leur produit. Outre l'augmentation des revenus, les membres bénéficient d'une assistance technique en agroécologie, en gestion des parasites et en adaptation au climat – essentielle dans une région fortement touchée par la rouille du cafier et la dégradation de l'environnement. L'Unión Majomut est

également reconnue pour ses solides programmes sociaux, incluant la formation des jeunes, des initiatives de diversification des revenus pour les femmes et des groupes d'épargne communautaires qui renforcent la résilience locale et réduisent l'exode rural.⁸



La contribution des coopératives de consommateurs européennes

Partout en Europe, les coopératives témoignent de leur solidarité à travers des initiatives concrètes qui s'attaquent à la pauvreté et à l'exclusion sociale. En République tchèque, plus de 300 coopératives regroupées au sein de Skupina COOP participent chaque année à la **Journée solidaire de collecte alimentaire d'automne**, en faisant don de denrées non périssables et de biens essentiels aux familles dans le besoin.

En Suède, Coop Mitt s'est associé à **Julhjälpen Gävleborg** pour fournir des sacs de provisions aux familles disposant de ressources financières limitées. Au cours des cinq dernières années, la coopérative a offert plus de 200 sacs pendant la période de Noël, contribuant à créer ce qu'elle appelle « le miracle de Noël que chacun mérite ». Depuis 2016, Julhjälpen soutient les familles à faible revenu avec enfants à Gävle et dans les environs.

En Espagne, la coopérative Consum continue de soutenir le programme **#EmergenciaPorElEmpleo** (Urgence pour l'emploi) de la Fondation Adecco, qui favorise l'insertion professionnelle des personnes en situation de vulnérabilité. Grâce à ce partenariat, 41 personnes ont bénéficié d'un accompagnement, 752 sessions de formation et d'orientation

7 Organisation internationale du Travail, [Waste pickers' cooperatives and social and solidarity economy organizations](#), 2020.

8 Coopératives des Amériques, ["Publication on the Evolution of the Cooperative Sector between 2012 and 2025,"](#) 5 septembre 2025.

professionnelle ont été réalisées, 226 services de placement ont été fournis et 29 contrats de travail ont été conclus, illustrant l'engagement de la coopérative en faveur de l'inclusion et du travail décent.



Fondation Mundukide, intercoopération entre l'Espagne et le Mozambique

Conscientes qu'environ un milliard de personnes dans le monde vivent dans l'extrême pauvreté et que la plupart d'entre elles se tuent à la tâche mais ne tirent que de faibles revenus de leur labeur, les Coopératives Mondragon se sont associées il y a 25 ans à un groupe d'ONG de développement pour créer la Fondation Mundukide. L'une de leurs

principales initiatives se déroule [dans le nord du Mozambique](#), une région marquée par une pauvreté extrême où le revenu familial moyen avoisine les 200 dollars par an. Au cours des 15 dernières années, les activités coopératives ont visé à accroître la capacité de la population locale à générer des revenus, contribuant ainsi à un développement équitable et durable et lui permettant d'être autonome. À ce jour, plus de 30 000 familles paysannes ont participé au programme qui se concentre sur l'amélioration de l'organisation, de la production et de la vente. Grâce à ce programme, ces familles ont enregistré une augmentation significative de leurs revenus, générant collectivement plus de 30 millions d'euros.

Haliéus et Legacoop soutiennent la réduction de la pauvreté au Laos

Avec environ 17 % de sa population vivant sous le seuil de pauvreté, le Laos figure encore parmi les 44 pays les moins avancés (PMA) et doit relever le défi de la réduction de la pauvreté rurale. Entre autres, les producteurs de café de la province de

Dakcheung ont enregistré ces dernières années des progrès notables en matière de qualité des produits et de durabilité de la production grâce à plusieurs projets financés par différents bailleurs de fonds. Toutefois, les résultats liés à l'augmentation des revenus restent insuffisants en raison des difficultés de commercialisation et du manque d'organisation des agriculteurs.

L'association italienne de coopératives Legacoop, par l'intermédiaire de sa structure dédiée au développement international, Haliéus, a commencé à soutenir les producteurs locaux de la province de Dakcheung en renforçant leurs organisations coopératives et leur capacité à accéder aux marchés régionaux et internationaux, ce qui a permis d'accroître leurs ventes et leurs revenus. Le projet [SuperWeCoffee](#), réalisé en partenariat avec l'ONG CARE, bénéficie de la contribution active de deux autres acteurs coopératifs clés : 4Form, le consortium de formation de Legacoop, et Fairtrade Italie. Ce projet illustre les liens étroits entre l'ODD 1 et d'autres ODD (ODD 4 : *Éducation de qualité* et ODD 12 : *Consommation responsable et protection de l'environnement*).

DÉFIS ET OPPORTUNITÉS

Les coopératives ont depuis longtemps démontré leur capacité à améliorer les moyens d'existence, à renforcer la résilience économique et à élargir l'accès aux services essentiels. Pourtant, malgré leur impact avéré, nombre d'entre elles continuent d'opérer dans des environnements qui limitent leur pleine contribution à l'ODD 1. Dans de nombreux pays, les lois coopératives restent obsolètes, excessivement restrictives ou inadaptées à l'identité coopérative de l'ACI. Ces lacunes poussent souvent les coopératives à recourir à des solutions de contournement qui fragilisent leur gouvernance démocratique et leur potentiel économique. L'accès à un financement abordable reste l'un des obstacles les plus importants, en particulier pour les petites coopératives et les coopératives émergentes dirigées par des femmes, des jeunes et des travailleurs informels. Des capacités de gouvernance faibles, des liens limités avec les marchés et un faible niveau de préparation numérique peuvent également freiner la croissance et la durabilité des coopératives.

L'environnement favorable n'est pas le seul enjeu. Les pressions externes, telles que le changement climatique, les catastrophes naturelles, les conflits, l'inflation et la volatilité des marchés mondiaux, mettent en évidence la vulnérabilité des coopératives

qui dépendent fortement de l'agriculture ou des ressources naturelles. Dans le même temps, les coopératives ne sont pas encore pleinement préparées à tirer parti des opportunités offertes par la mondialisation, la numérisation et la transition vers des économies vertes.

Pourtant, les opportunités sont considérables. Partout dans le monde, de nouveaux écosystèmes coopératifs émergent autour de la finance communautaire, des énergies renouvelables, du travail sur plateformes, des services de santé et de soins et de l'agriculture résiliente face au changement climatique ; des secteurs qui s'attaquent directement à la pauvreté, aux inégalités, à l'exclusion et à la vulnérabilité. Les unions et les fédérations coopératives innovent avec des dispositifs mutualisés de protection sociale, des initiatives de micro-assurance et des systèmes d'épargne communautaires qui atteignent des populations exclues des structures formelles. Les plateformes numériques renforcent la traçabilité, améliorent les systèmes de gestion coopérative et relient les petits producteurs à des marchés plus stables et plus équitables.

Avec des politiques, des investissements et des partenariats appropriés, les coopératives peuvent amplifier ces innovations et agir comme des catalyseurs de la démocratie économique et de la réduction durable de la pauvreté.

APPEL À L'ACTION

Pour libérer tout le potentiel des coopératives dans la réalisation de l'ODD 1, une action concertée est nécessaire de la part des gouvernements, des bailleurs de fonds et des partenaires du développement.



1. Intégrer les coopératives dans les stratégies nationales et locales de réduction de la pauvreté

Les gouvernements devraient reconnaître officiellement les coopératives et les autres acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) comme des partenaires dans la lutte contre la pauvreté, le développement rural, la gestion des ressources et la protection sociale. Les systèmes nationaux de suivi des ODD devraient inclure des statistiques et une cartographie des coopératives – une recommandation de plus en plus insistante des Nations Unies⁹ – afin de mieux rendre compte de leurs contributions à l'emploi, à la génération de revenus et à la résilience des communautés.



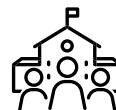
2. Renforcer l'environnement juridique et institutionnel

Les cadres juridiques doivent reconnaître la nature spécifique des coopératives et garantir leur autonomie. Les gouvernements peuvent encourager l'inclusion en révisant la législation coopérative afin d'autoriser la propriété mixte, d'assurer une gouvernance démocratique et de favoriser une large adhésion (notamment des femmes, des jeunes et des travailleurs informels). Les politiques publiques peuvent encourager les achats locaux auprès des coopératives (dans les secteurs de l'alimentation, du logement ou des travaux publics, par exemple), renforçant ainsi leur position sur le marché.



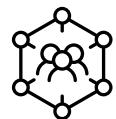
3. Élargir l'accès des coopératives au financement et aux marchés

Créer ou renforcer les mécanismes de financement adaptés aux coopératives, tels que des banques coopératives dédiées, des organisations nationales faîtières pour les coopératives d'épargne et de crédit ainsi qu'un soutien aux organisations de producteurs dans les chaînes de valeur. Les bailleurs de fonds internationaux et les banques de développement peuvent canaliser les fonds par des voies favorables aux coopératives. Les règles des marchés publics devraient favoriser les coopératives lorsque cela est approprié, afin de les aider à remporter des contrats d'infrastructure ou de services. Ces mesures garantissent aux coopératives l'accès aux capitaux et aux marchés nécessaires pour le bénéfice de leurs membres. Elles peuvent contribuer à réduire la fracture numérique entre les zones urbaines et rurales, à renforcer les marchés nationaux et à permettre aux petits producteurs de profiter des opportunités économiques mondiales.



4. Investir dans l'éducation coopérative et le renforcement des capacités

Soutenir l'assistance technique et les programmes de formation en gestion coopérative, comptabilité, gouvernance et outils numériques. Par exemple, relier les universités et les écoles professionnelles aux collèges coopératifs peut contribuer à professionnaliser le mouvement. Le renforcement des capacités devrait cibler en priorité les zones rurales et les groupes défavorisés (femmes, jeunes) afin que les coopératives émergentes puissent prospérer. Les coopératives elles-mêmes peuvent constituer des réseaux d'apprentissage entre pairs, renforcés par des partenariats internationaux (coopération Sud-Sud sur les meilleures pratiques) pour créer davantage d'opportunités en matière de création d'emplois et d'initiatives et de programmes de réduction de la pauvreté. Des capacités augmentées conduiront à des coopératives mieux gérées, à une responsabilité accrue et à des retombées économiques et sociales plus élevées pour les membres.



5. Favoriser les partenariats multisectoriels et interinstitutionnels

Enfin, renforcer la collaboration entre les secteurs et les institutions : les syndicats, la société civile, le secteur privé et les gouvernements peuvent former des alliances pour étendre les solutions coopératives. Par exemple, les programmes publics de protection sociale pourraient s'associer à des systèmes d'épargne coopératifs pour atteindre les populations pauvres du secteur informel. Les agences de développement devraient intégrer les coopératives dans des initiatives plus larges de lutte contre la pauvreté et de promotion de l'emploi (par exemple, dans le développement rural, l'assurance santé, le logement). De tels efforts transversaux amplifient les effets de solidarité des coopératives et garantissent que les progrès en matière de réduction de la pauvreté soient inclusifs et durables.

En adoptant ces mesures, la communauté internationale peut libérer tout le potentiel des coopératives comme moteurs d'éradication de la pauvreté et de renforcement de la résilience. Concrètement, cela signifie soutenir la prochaine génération de coopératives agricoles, artisanales et de métiers d'art, de travailleurs et sociales, de coopératives de plateforme et d'institutions de financement communautaire afin qu'elles puissent créer des moyens de subsistance décents pour les millions de personnes encore laissées pour compte. Avec près de 3,5 milliards de personnes vivant dans la pauvreté dans le monde selon des critères modérés, le renforcement des coopératives constitue une stratégie centrée sur les personnes pour réduire la vulnérabilité et relancer les progrès mondiaux vers l'ODD 1. Lorsqu'elles sont pleinement reconnues, correctement dotées en ressources et efficacement soutenues, les coopératives deviennent de puissants catalyseurs de démocratie économique, d'autonomisation des communautés et d'éradication durable de la pauvreté.



Cette note fait partie de la série « **Construire ensemble un monde meilleur : Contributions des coopératives aux ODD** », produite par le Comité pour la promotion et le progrès des coopératives (COPAC) et l'Alliance coopérative internationale (ACI), en collaboration avec ses organisations régionales et les associations sectorielles concernées, en soutien à l'Année internationale des coopératives 2025 (AIC 2025) des Nations Unies.

Sous le thème « Les coopératives construisent un monde meilleur », l'AIC 2025 vise à sensibiliser, à promouvoir la croissance et à inspirer le leadership au sein du mouvement coopératif. Cette série explore la manière dont les coopératives contribuent aux progrès vers les 17 Objectifs de développement durable (ODD) en favorisant l'inclusion économique, la participation démocratique et la solidarité sociale pour plus d'un milliard de membres dans le monde.

Créé en 1971, le Comité pour la promotion et le progrès des coopératives (COPAC) est un partenariat multipartite qui défend et soutient les entreprises coopératives centrées sur les personnes et autosuffisantes. Ses membres actuels comprennent l'Alliance coopérative internationale (ACI), l'Organisation internationale du Travail (OIT), le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (UNDESA), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et le Centre du commerce international (ITC).

COPAC
coop

Committee for
the promotion
and advancement
of cooperatives

COOP
Alliance
Coopérative
Internationale

 **Nations
Unies**

Département des
affaires économiques
et sociales

 **UNRISD** UNITED NATIONS
RESEARCH INSTITUTE
FOR SOCIAL
DEVELOPMENT



Organisation
internationale
du Travail



Centre du
Commerce
International



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

Cette publication a été cofinancée par l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de l'Alliance coopérative internationale et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant les opinions de l'Union européenne.

#coops4dev 

COOP
Alliance
Coopérative
Internationale



Co-funded
by the
European Union